Déclaration commune CGT, CFDT, FO, SNJ

CSEC 11 septembre 2025

Notre CSE Central est reconstitué et totalement en ordre de marche quelques semaines après la décision de la DRIEETS, grâce à l'esprit de responsabilité des élus et des leurs syndicats.

A peu près au moment où nos mandats tombaient, le 11 juillet 2025, la Présidente de France Télévisions a décidé de déclencher la plus grave crise sociale de l'entreprise depuis 2015 : dénoncer notre accord collectif ! C'est une crise sourde et lente, qui va s'installer dans le temps.

Selon la direction, notre accord collectif est obsolète et doit désormais s'adapter à la modernité de notre temps. De quelle modernité parle-t-on ? Celle d'une dérive néo-libérale qui entend casser notre modèle social ? Et dégrader encore plus les conditions de travail et la santé des salariés ? En ce sens, cette décision répond effectivement aux pressions du ministère du budget afin d'adapter l'entreprise au sous-financement structurel de l'audiovisuel public.

Les syndicats sont tous vent debout contre cette décision. Les tentatives de division initiées par la direction ont toutes échoué. Cela renforce même notre détermination. Les syndicats non représentatifs s'associent, les élus des CSE s'associent, en attendant la grande mobilisation des salariés que nous allons construire avec détermination et patience.

Toutes les négociations prévues d'ici la fin de l'année vont être impactées par cette situation qui nous pousse vers un chaos social dont la direction sera responsable.

Aucun accord de méthode visant à soi-disant sécuriser cette dénonciation litigieuse ne nous fera renoncer à une procédure juridique sur les irrégularités de cette initiative ne visant qu'à rogner sur les acquis des personnels. Aucun dialogue serein et constructif ne sera possible tant que la direction ne reviendra pas sur sa décision, et ce ne sont pas quelques menus moyens syndicaux, agités en forme d'appât par la DRH qui viendront compromettre notre engagement au service des salariés.

Par ailleurs, le 2 septembre 2025, le juge a recadré la direction de France Télévisions qui, par excès de confiance, elle s'est pris les pieds dans le tapis : l'intelligence artificielle est bel et bien une nouvelle technologie et il faudra désormais analyser tous les projets de France Télévisions au regard de cette décision majeure pour les intérêts des salariés.

Vous avez décidé d'enclencher, Mme la Présidente, un cycle d'affrontements, à vous d'en trouver les voies de sortie. La direction serait bien inspirée de mettre fin rapidement au conflit vu le peu de confiance qu'il lui reste auprès des salariés. Réconcilier disiez-vous il y a quelques mois.

Nous en sommes loin...